

Préavis d'adjudication de contrats (PAC)

1. Préavis d'adjudication de contrat (PAC)

Un PAC est un avis public destiné aux fournisseurs pour leur faire part de l'intention d'un ministère ou d'un organisme d'attribuer à un fournisseur sélectionné à l'avance un contrat pour un bien, un service ou des travaux de construction, ce qui permet aux autres fournisseurs de signaler leur intérêt à soumissionner en présentant un énoncé de capacités. Si aucun autre fournisseur ne présente un énoncé de capacités qui satisfait aux exigences établies dans le PAC avant la date stipulée dans ce PAC, l'agent de négociation des contrats peut alors procéder à l'attribution du contrat au fournisseur sélectionné à l'avance.

2. Définition des besoins

Le ministère des Ressources naturelles du Canada formule les deux exigences suivantes :

- 1) Il faut réaliser une étude sur l'histoire thermique des zones environnantes du fleuve Mackenzie (c.-à-d. des plaines de Peel, de Great Bear et de Mackenzie, des chaînons Richardson et des monts Mackenzie, de l'île Banks, etc.) pour compléter les cartes de la région ainsi que les études existantes portant sur l'histoire thermique et les systèmes pétroliers. Effectuer la modélisation thermique en ayant recours à la thermochronologie par traces de fission sur apatite (TFA) constitue une solution efficace dans un tel cas. Les analyses antérieures par TFA ont permis de constater qu'il était possible de déceler les événements thermiques en tirant parti des caractéristiques du recuit thermique de grains d'apatite détritique à composition variable provenant de roches sédimentaires à différentes vitesses. Il importe de mieux connaître l'histoire thermique régionale afin de mieux comprendre la genèse et la migration des hydrocarbures et ainsi d'atténuer les risques associés à l'exploration pétrolière dans cette région pionnière active.
- 2) Il faut mener une étude sur la provenance des sédiments des strates dévoniennes du nord du Yukon (situées dans un secteur de la Cordillère canadienne dont la géométrie structurale est complexe) et des strates crétacées de l'île Banks (se trouvant près de la marge continentale dans l'Arctique canadien). Ces nouvelles données permettront d'établir des rapports de corrélation plus fiables entre plusieurs zones sources et bassins sédimentaires du secteur du projet. Nous approfondirons ainsi nos connaissances sur la formation et l'évolution de ces bassins à l'aide de leur histoire. La datation au zircon détritique (ZD) est une méthode

courante qui permet de déterminer la répartition chronologique des sources de manière statistiquement fiable.

En raison de ces exigences, trois contrats de faible valeur seront attribués au fournisseur sélectionné à l'avance.

3. Critères pour l'évaluation de l'énoncé de capacités

Les fournisseurs intéressés doivent présenter un énoncé de capacités prouvant qu'ils satisfont aux exigences suivantes :

1. Au moins trois ans d'expérience en matière de :
 - Triage, montage, polissage et attaque à l'acide de grains d'apatite provenant de carottes conformément aux normes techniques en matière d'analyse par traces de fission sur apatite ainsi que la production de relevés numériques des grains pour chaque montage.
 - Dénombrement des traces de fission sur apatite et de leur longueur et détermination des teneurs en uranium de l'apatite au moyen d'un spectromètre de masse à plasma inductif (ICP-MS) à ablation par laser.
 - Analyses de datation au zircon détritique (ZD)
2. Détenir de solides connaissances en matière de datation par TFA et au ZD (être en mesure de prouver sa collaboration à plus de trois projets dans le cadre desquels ces techniques ont été employées)
3. Le laser d'ablation à excimère de 193 nm M-50 de Resonetics et le spectromètre de masse tétrapolaire à plasma inductif 7700x d'Agilent (ou appareils équivalents) serviront à déterminer les teneurs en uranium. Le recours à une méthode de détection externe ne sera pas autorisé.

4. Accords commerciaux

Cette exigence n'est assujettie à aucun accord commercial.

5. Marché réservé en vertu de la Stratégie d'approvisionnement auprès des entreprises autochtones

Sans objet.

6. Entente(s) sur les revendications territoriales globales

Sans objet.

7. Justification du fournisseur présélectionné

Nous prévoyons traiter directement avec le fournisseur mentionné à la section 10 ci-dessous, puisque celui-ci représente le seul fournisseur qui répond aux critères obligatoires stipulés à la section 3 ci-dessus.

Si le Canada devait recevoir un énoncé des capacités d'un fournisseur qui contient suffisamment de renseignements pour indiquer qu'il satisfait aux exigences énoncées dans ce PAC, un processus concurrentiel sera déclenché avec une méthodologie d'évaluation technique et financière des offres proposées par les soumissionnaires potentiels.

8. Exception au Règlement sur les marchés de l'État

L'exception ci-dessous sur la réglementation contractuelle des marchés est invoquée pour cet achat en vertu du paragraphe 6(d) :

« une seule personne est capable d'exécuter le travail ».

Le fournisseur identifié, GeoSep Services LLC, est le seul capable de répondre à tous les critères mentionnés à la section 3 ci-dessus.

9. Exclusions et/ou Raisons d'un appel d'offres limitées

Cette exigence n'est assujettie à aucun accord commercial.

10. Titre de propriété intellectuelle

Le Canada compte conserver le titre de propriété intellectuelle découlant du contrat proposé puisque le principal but du contrat est de générer des connaissances et une information pour diffusion dans le public.

11. Période du contrat

La période du contrat s'échelonne de la date de son attribution au 1^{er} février 2017.

12. Coût estimé

La valeur maximale estimée du contrat est de 48 323,68 \$, taxes incluses.

13. Nom et adresse du fournisseur proposé

GeoSep Services.,
1521, Pine Cone Road,
Moscow, Idaho, 83843 É.-U.

14. Droit des fournisseurs de présenter un énoncé de capacités

« Les fournisseurs qui se considèrent pleinement qualifiés et disponibles pour fournir les services/produits décrits ici, peuvent présenter un énoncé de capacités par écrit, de préférence par courriel, à l'autorité contractuelle indiquée dans le présent avis avant la date et l'heure de clôture de cet avis. L'énoncé de capacités doit clairement démontrer comment le fournisseur répond aux exigences annoncées. »

15. Date de fermeture

La date limite pour la présentation d'un énoncé de capacités est le 4 janvier 2017 à 14 h (heure normale des Rocheuses).

16. Autorité contractuelle

Kingsley Okosun
5320, 122^e rue Salle M017
Edmonton (Alberta)
T6H 3S5
Téléphone : 780 987-8613
courriel : kingsley.okosun@canada.ca